

# ACTION URGENTE

## UN HOMME D'AFFAIRES DÉTENU RISQUE LA TORTURE

**L'homme d'affaires Mohammed Abdulwahab el Sayed est détenu au secret depuis le 22 juin 2009, une situation qui l'expose au risque de subir des actes de torture ou d'autres mauvais traitements.**

Mohammed Abdulwahab el Sayed, trente-trois ans, dirige une entreprise de téléphonie mobile. Il revenait d'un voyage d'affaires aux Émirats arabes unis lorsqu'il a été arrêté par les services de sécurité de l'aéroport international du Caire. Selon les deux collaborateurs qui l'accompagnaient, il a été arrêté à 19 h 30 et on lui a demandé de signer une fausse déclaration remise par des agents du Service de renseignement de la sûreté de l'État (SSI) et dans laquelle il reconnaissait avoir reçu ses bagages et son passeport. À 2 heures du matin, il a été emmené, menottes aux poignets, par des agents du SSI. Ses proches n'ont depuis plus reçu aucune nouvelle de lui.

Amnesty International ignore pourquoi Mohammed Abdulwahab el Sayed a été arrêté et demeure actuellement en détention. Des responsables de la sécurité ont effectué une perquisition à son magasin deux jours avant son arrestation et saisi le disque dur de son ordinateur, mais sa famille a reçu un document des services de sécurité du gouvernorat de Dakahleya indiquant qu'il n'était pas sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Les autorités n'ont pas révélé où il se trouvait, bien que ses proches en aient effectué la demande auprès du ministère de l'Intérieur et du parquet. Sa mère s'est aussi renseignée au siège du SSI situé place Lazoghly, au Caire, ainsi qu'à la direction de la sécurité d'El Mansoura, la ville où il réside. Il serait actuellement détenu au secret par le SSI dans un lieu inconnu. Les prisonniers détenus par le SSI risquent de subir des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements, en particulier lorsqu'ils sont maintenus au secret et dans des lieux inconnus.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- exhortez les autorités à révéler sans délai le lieu de détention de Mohammed Abdulwahab el Sayed et à lui permettre de consulter l'avocat de son choix, de recevoir la visite de ses proches et de bénéficier des soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- exhortez-les à veiller à ce que cet homme ne soit ni torturé, ni victime d'autres formes de mauvais traitements ;
- appelez-les à le libérer immédiatement et sans condition, à moins qu'il ne soit inculpé sans délai d'une infraction dûment reconnue par la loi et jugé dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité des procès.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2009 À :**

Ministre de l'Intérieur :  
Minister Habib Ibrahim el-Adly  
Ministry of the Interior  
25 Al-Sheikh Rihan Street  
Bab al-Louk  
Cairo, Égypte  
Fax : +20 22 796 0682  
Courriers électroniques :  
[moi@idsc.gov.eg](mailto:moi@idsc.gov.eg)  
Formule d'appel : *Dear Minister, /*  
Monsieur le Ministre,

Procureur général :  
Counsellor Abd el-Megeed Mahmoud  
Dar al-Qadha al-'Ali  
Ramses Street  
Cairo, Égypte  
Fax : +20 22 577 4716  
Formule d'appel : *Dear Counsellor, /*  
Monsieur le Procureur général,

Copies à :  
Adjoint au ministre des Affaires étrangères,  
chargé des droits humains :  
Wael Abu al-Magd  
Human Rights and International Humanitarian  
and Social Affairs  
Ministry of Foreign Affairs  
Corniche al-Nil  
Cairo, Égypte  
Fax : +20 22 574 9713  
Formule d'appel : *Dear Deputy Assistant*  
*Minister, / Monsieur,*

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays.**

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UN HOMME D'AFFAIRES DÉTENU RISQUE LA TORTURE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le cas de Mohammed Abdulwahab el Sayed relève d'une pratique bien établie des forces de sécurité qui consiste à arrêter des personnes à l'aéroport du Caire ou ailleurs et à les maintenir au secret pendant des semaines, durant lesquelles elles sont torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements. Le ressortissant français Romuald Durand a été arrêté à l'aéroport international du Caire le 21 avril 2009 alors qu'il partait pour l'Égypte ; il a été torturé lors de sa détention par le SSI, avant d'être expulsé vers la France le 22 juin 2009.

AU 191/09, MDE 12/028/2009, Égypte 17 juillet 2009

